



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT #303-04-2018

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- 1- Lors de la séance ordinaire tenue le 19 septembre 2018, le conseil a adopté le règlement numéro 303-04-2018, règlement modifiant le plan d'urbanisme adopté par le règlement numéro 303-1991, règlement adoptant le plan d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Paul, afin de modifier le « Plan d'affectation du sol du périmètre d'urbanisation ».
- 2- Le certificat de conformité de la Municipalité régionale de comté de Joliette pour ce règlement a été émis en date du 10 octobre 2018.
- 4- Le règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce DOUZIÈME jour du mois d'OCTOBRE deux mille dix-huit.

Directeur général et secrétaire-trésorier
M^e Richard B. Morasse